



sommaire

1. Editorial, P. 1
2. Le CRP recommande l'accélération de la mise en œuvre des activités du Projet REDISSE IV, P. 2-3
3. La prévention de la rage humaine et animale dans le cadre de l'approche "Une Seule Santé", P. 4
4. La réhabilitation profonde du laboratoire provincial de santé publique de l'Ituri, P. 5
5. La Commission de la CEEAC s'engage dans la mise en place et l'opérationnalisation de la Plateforme Régionale « Une Seule Santé » pour l'Afrique Centrale, P. 6-7
6. L'audit des laboratoires de la santé humaine et santé animale pour leur accréditation, P. 8
7. Le renforcement des capacités du personnel des Unités de Gestion du Projet REDISSE IV, P. 9
8. Le CRSA-AC : un solide outil de développement socio-économique et d'intégration régionale pour les pays de la CEEAC, P. 10-12
9. La République du Congo dotée des chenils pour lutter contre la rage à Brazzaville et à Pointe-Noire, P. 13
10. Vers l'opérationnalisation effective du CRSA-AC, P. 14
11. L'Évaluation Externe Conjointe de l'application du RSI en République du Tchad, P. 15
12. L'échange d'expériences entre le REDISSE IV-Angola et REDISSE IV - Congo, P.16

EDITORIAL

L'OPERATIONNALISATION DE LA PLATEFORME REGIONALE «UNE SEULE SANTE» : UNE NECESSITE POUR UNE MEILLEURE COORDINATION DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA SECURITE SANITAIRE DANS L'ESPACE CEEAC

**Son Excellence Yvette-Kapinga
NGANDU, Commissaire en
charge du Département de la
Promotion du Genre, du Dével-
oppement Humain et Social,
Superviseur du Projet
REDISSE IV**



La Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), s'est résolument engagée pour institutionnaliser et rendre opérationnelle la Plateforme Régionale "Une Seule Santé" pour l'Afrique centrale (PRUSS).

Ce mécanisme régional aura pour principale mission la mise en œuvre du plan stratégique régional « Une Seule Santé », élaboré par le Département de la Promotion du Genre, du Développement Humain et Social de la Commission de la CEEAC dans le cadre du Projet de Renforcement des Systèmes Régionaux de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale (REDISSE IV), sur financement de la Banque Mondiale.

Face à l'interdépendance entre la santé des humains, des animaux domestiques et sauvages, des plantes et de l'environnement en général, y compris des écosystèmes, l'Approche « Une Seule Santé » consiste en une démarche intégrée et multisectorielle visant à équilibrer et à optimiser durablement ces différents secteurs.

Cette approche mobilise à la fois de multiples centres d'intérêts, de disciplines et des communautés à différents niveaux de la société pour œuvrer ensemble en faveur du bien-être en général et à lutter contre les menaces pour la santé humaine, la santé animale et les écosystèmes.

Les premiers outils de gestion de la Plateforme Régionale « Une Seule Santé », dont une feuille route ont été validés au niveau technique dans le cadre d'un atelier régional des Experts des Etats membres de la CEEAC, tenu à Libreville/Gabon, du 27 au 28 juillet 2023. Cette initiative vise à faire progresser la sécurité sanitaire universelle au niveau de la sous-région de l'Afrique Centrale, ainsi que la préparation et la riposte aux menaces pour améliorer la santé des populations.

La présente parution du Bulletin du Projet REDISSE IV revient sur les grandes lignes de la revue à mi-parcours du Projet REDISSE IV, les réunions sur la Plateforme Régionale « Une Seule Santé », la présentation et la validation du plan stratégique du Centre Régional de la Santé Animale, ainsi que certaines activités des Projets REDISSE IV dans les pays bénéficiaires dudit Projet.

Bonne lecture.



BULLETIN D'INFORMATION N° 08 JUIN 2023 - AOUT 2023

LE COMITE REGIONAL DE PILOTAGE RECOMMANDE L'ACCELERATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU PROJET REDISSE IV

Le Comité Régional de Pilotage (CRP) du Projet Renforcement des Systèmes Régionaux de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale, Quatrième Phase (REDISSE IV), à l'occasion des réunions de la revue à mi-parcours dudit Projet, tenue à Kinshasa en République Démocratique du Congo, du 17 au 20 avril 2023, a exhorté toutes les parties prenantes du Projet à l'accélération de la mise en œuvre de ses activités ainsi que le décaissement pour atteindre les résultats escomptés.

Par **HABIMANA Augustin, Spécialiste en Communication et Plaidoyer, REDISSE IV-CEEAC**

La réunion du CRP du REDISSE IV, qui a eu lieu le 20 avril 2023 à Kinshasa en République Démocratique du Congo, a réuni des Ministres en charge de la santé humaine, la santé animale et la santé environnementale des cinq (5) pays bénéficiaires du Projet REDISSE IV, membres statutaires du CRP ou leurs représentants. Elle a également connu des délégués de la Commission de la CEEAC qui assure la coordination du Projet au niveau régional, les représentants de la Banque Mondiale et du Centre Régional de la Santé Animale. Cette réunion a été précédée par la réunion technique des experts du Projet REDISSE IV du niveau régional et des pays bénéficiaires, des experts de la Banque Mondiale et des partenaires du Projet ainsi que des responsables de la surveillance épidémiologique des cinq (5) pays bénéficiaires, du 17 au 19 avril 2023.



De gauche à droite : Mme Yvette Kapinga Ngandu, Commissaire à la Commission de la CEEAC ; Vice Ministre au Ministère de la Santé de la RDC, M. Serge Emmanuel Holen, le Représentant Résident ai de la Banque Mondiale en RDC, M. Mathias Cinyabuguma, lors de l'ouverture de la réunion technique, le 17/4/2023



Photo de famille après l'ouverture de la réunion technique, le 17/04/2023

La revue à mi-parcours avait pour objectifs de a) confirmer la pertinence des objectifs de développement du projet (ODP), mesurer les progrès réalisés et s'assurer qu'ils demeurent atteignables ; b) réaliser un bilan des activités réalisées et de leurs stratégies de mise en œuvre par composante pour estimer leur efficacité ; c) évaluer la pertinence du cadre de résultat, des arrangements

institutionnels, de la gestion du projet y compris les aspects fiduciaires, environnementaux et sociaux ; et de d) s'accorder sur des stratégies pour atténuer les risques portant sur la réalisation des Objectifs de Développement Durable du Projet REDISSE IV ou des mesures correctrices aux goulets d'étranglement constatés.

Suite à la page 3



LE COMITE REGIONAL DE PILOTAGE RECOMMANDE L'ACCELERATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU PROJET REDISSE IV (Suite à de la page 2)

A l'ouverture officielle de cette réunion du CRP, Monsieur Matthias Cinyabuguma, Représentant Résident à l'intérim de la Banque Mondiale en République Démocratique du Congo, Mme Kapinga-Yvette NGANDU, Commissaire en charge du Département de la Promotion du Genre, du Développement Humain et Social de la Commission de la CEEAC et SE Dr. Samuel Kamba Roger, Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention de la République Démocratique du Congo et Président en exercice du CRP, ont tous souligné l'importance ainsi que la pertinence du Projet REDISSE IV pour la surveillance collaborative des maladies entre les pays de la CEEAC et le renforcement de la sécurité sanitaire en Afrique Centrale.



De gauche à droite : Mme Yvette Kapinga Ngandu, Commissaire à la Commission de la CEEAC ; SE Dr. Samuel Kamba Roger, Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention de la République Démocratique du Congo et Président en exercice du CRP, le Représentant Résident ai de la Banque Mondiale en RDC, M. Mathias Cinyabuguma, lors de l'ouverture de la réunion du CRP, le 20/04/2023

A l'issu de la revue à mi-parcours, les participants ont réaffirmé que les objectifs de



Photo de famille des membres du Comité Régional de Pilotage, après l'ouverture de la réunion, le 20/04/2023

L'essentiel des recommandations formulées consistent au renforcement des capacités des équipes de gestion et de la mise en œuvre du Projet, un suivi-évaluation rapproché, l'amélioration du processus de passation des marchés ; amélioration de la qualité de la communication entre tous les intervenants ; planification des activités qui a plus d'impact, etc.

développement du Projet sont toujours valables et ils ont apprécié les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités du Projet malgré le début qui a été difficile dû essentiellement à la pandémie de la COVID-19. Ils ont exhortés toutes les parties prenantes de jouer pleinement leurs rôles pour accélérer la mise en œuvre des activités prévues et améliorer le décaissement.



Certains des représentants de la Banque Mondiale, lors des réunions de la revue à mi-parcours, du 17-20/04/2023



REDISSE IV

Regional Disease Surveillance Systems Enhancement



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

BULLETIN D'INFORMATION N° 08 JUIN 2023 - AOUT 2023

LA PREVENTION DE LA RAGE HUMAINE ET ANIMALE DANS LE CADRE DE L'APPROCHE "UNE SEULE SANTÉ"

Le ministère de la Santé de l'Angola, à travers la Direction nationale de la santé publique, en partenariat avec l'Institut des Services Vétérinaires et l'Institut pour la gestion de l'environnement, avec le soutien du portefeuille des Projets de Santé de la Banque Mondiale et le Projet de Renforcement des Systèmes Régionaux de Surveillance des Maladies (REDISSE IV - Angola), a organisé le 31 juillet 2023, à Luanda une Conférence sur la Communication des Risques et l'Engagement Communautaire, dans le cadre de la sensibilisation pour la prévention de la Rage Humaine et Animale.

Par Cláudia Fernandes de Brito, Spécialiste en Communication et Visibilité, REDISSE IV- Angola

Cette conférence a été présidée par S.E. Dr Carlos Alberto Pinto de Sousa, Secrétaire d'État à la Santé publique, en présence du Dr Joaquim Saweka, Directeur des Opérations du Portefeuille des Projets de Santé à la Banque Mondiale, Dr Sandra Silva, qui représentait l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et du Dr Rosa Moreira, Directrice technique de REDISSE IV-Angola.

Environ 311 participants ont assisté à l'événement, en présentiel ou en ligne, parmi lesquels des représentants de différents départements ministériels, des Bureaux Provinciaux de la Santé, de l'environnement et des Services Vétérinaires, des Administrations Municipales, des Entreprises publiques et privées, des Universitaires, des organisations de la société civile, ainsi que d'autres personnalités.



Vue des participants lors de la conférence

- Comportement et Contrôle de la Rage Humaine ;
- Projet Pilote Pour la Prévention, le Contrôle et l'élimination de la Rage Humaine transmise par les Chiens dans le Sud de l'Angola et le Nord de la Namibie ;
- Guide Technique sur la Prophylaxie de la Rage Humaine et Animale.

A l'issu de cette conférence, parmi les principales recommandations formulés consistent à :

1. mettre en place un programme de lutte contre la rage ;
2. élaborer et mettre en œuvre une législation axée sur la protection des animaux domestiques ;
3. mettre en place un programme de vaccination permanent ;
4. développer le système de communication et impliquer les communautés dans les actions de prévention.



Photo de famille des participants

Au cours de la conférence, les thèmes suivants ont été abordés :

- Expériences de cas de rage investigués ;
- La rage humaine dans le monde et en Afrique ;
- La rage animale dans le monde et en Afrique ;
- La situation actuelle de la rage humaine en Angola ;
- La déconstruction de la communication des risques et de l'engagement communautaire ;
- La communication des risques et l'engagement communautaire en matière de rage humaine et animale dans le contexte de "One Health" (Une Seule Santé);



Vue des participants lors de la conférence



REDISSE IV

Regional Disease Surveillance Systems Enhancement



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

BULLETIN D'INFORMATION N° 08 JUIN 2023 - AOUT 2023

LA REHABILITATION PROFONDE DU LABORATOIRE PROVINCIAL DE SANTE PUBLIQUE DE L'ITURI

Le Gouverneur de la Province de l'Ituri en République Démocratique du Congo, le Lieutenant Général Johnny LOBUYA NKASHAMA, a reçu le 04 Août 2023 la délégation de l'Unité de Gestion du Programme de Développement du Système de Santé (UG-PDSS) venue de Kinshasa pour la remise provisoire du Laboratoire de Bunia, réhabilité grâce à l'appui du Projet de Renforcement des Systèmes Régionaux de Surveillance des Maladie en Afrique Centrale (REDISSE IV-RDC), financé par la Banque Mondiale. Au cours de cette réception provisoire, ils ont également échangé sur les modalités de maintenir, entretenir et sécuriser les équipements, ainsi que sur le recrutement d'un personnel qualifié pour que cet immense édifice de niveau P2 permette un diagnostic adéquat des différentes maladies dans cette province.

Par Miché KITIMA, Responsable de la Communication de l'UG PDSS en RDC

Le Projet de renforcement des systèmes régionaux de surveillance des maladies (REDISSE) est multisectoriel et vise à renforcer les capacités nationales et régionales de lutte contre les menaces de maladies au niveau de l'interface homme-animal-environnement, source de la plupart des nouveaux agents pathogènes à tendance épidémique connus. Il vise à pallier les lacunes et faiblesses de la surveillance des maladies, de la préparation et des systèmes de riposte dans tous les pays participants et soutient les efforts menés par chaque pays pour accroître la résilience des systèmes de santé animale et humaine des pays de la sous-région afin de mieux prévenir et lutter contre les flambées de maladies infectieuses.



Photo de famille, après la réception provisoire du Laboratoire de Bunia, le 4/8/2023

Le laboratoire de Bunia a été le premier à être réhabilité depuis début du mois d'Avril 2022, ainsi que plusieurs structures du ministère de la santé, entre autres la Direction des Laboratoires de Santé (DLS), l'Institut National de Recherche Biomédical (INRB), la Direction Provinciale de Santé de Bunia. Les experts de l'UG-PDSS/REDISSE IV sont impliqués dans tous ce processus.

Ce laboratoire de niveau P2 est d'une importance capitale car il va permettre de détecter et confirmer rapidement les épidémies et pandémies auxquelles font souvent face la province de l'Ituri et les provinces avoisinantes afin d'assurer une bonne surveillance épidémiologique et une riposte efficace.

Au terme du contrat des travaux au 07 mars 2023, de la réception provisoire technique effectuée en date 06 mars 2023 et environnementale du 18 au 30 juin 2023 par l'équipe de sauvegarde de l'UG PDSS, le Gouvernement Congolais par l'entremise du Secrétaire General (SG) à la santé et sa délégation doit également recevoir provisoirement les ouvrages, équipements et matériels du laboratoire de santé publique de Bunia.

D'ici la fin de l'année 2023, ce laboratoire sera équipé complètement et ensuite inauguré par les autorités du pays.



Images du laboratoire de Bunia, avant et après réhabilitation

Dans sa première composante, le projet vise principalement à renforcer les capacités de la République Démocratique du Congo à pouvoir diagnostiquer les épidémies par la mise en place ou la réhabilitation des laboratoires.



REDISSE IV

Regional Disease Surveillance Systems Enhancement



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

BULLETIN D'INFORMATION N° 08 JUIN 2023 - AOUT 2023

LA COMMISSION DE LA CEEAC S'ENGAGE DANS LA MISE EN PLACE ET L'OPERATIONNALISATION DE LA PLATEFORME REGIONALE UNE SEULE SANTE POUR L'AFRIQUE CENTRALE

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet de Renforcement des Systèmes Régionaux de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale (REDISSE IV) et pour la mise en œuvre des recommandations du Comité Régional de Pilotage du Projet REDISSE IV, tenu à Kinshasa/RDC, le 20 Avril 2023, la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) a organisé, à Libreville en République Gabonaise, du 27 au 29 juillet 2023, un atelier régional pour valider au niveau technique les outils de la mise en œuvre et d'opérationnalisation de la Plateforme Régionale «Une Seule Santé».

Par HABIMANA Augustin, Spécialiste en Communication et Plaidoyer, REDISSE IV-CEEAC

L'atelier régional pour la validation des outils pour la mise en œuvre de la Plateforme Régionale « Une Seule Santé » a été organisé conjointement par deux Départements de la Commission de la CEEAC à savoir : le Département en charge de la Promotion du Genre, du Développement Humain et Social, et le Département de l'Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural, à travers le Projet de Renforcement des Systèmes Régionaux de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale, quatrième phase (REDISSE IV), financé par la Banque Mondiale.

zoonotiques émergentes et ré émergentes. La complexité de ces menaces implique la nécessité d'une collaboration intersectorielle pour une meilleure préparation et riposte aux menaces de santé dans cette espace sous régional.

C'est ainsi que la CEEAC à travers le Projet REDISSE IV s'est engagée à soutenir la mise en place de plateformes de coordination « Une Seule Sante » aussi bien au niveau national qu'à l'échelle régionale pour une meilleure synergie dans les actions » a-t-il ajouté.

Son Excellence Dr Honoré TABUNA, Commissaire en

Photo de famille après l'ouverture de l'atelier, le 27/7/2023



Cet atelier technique a réuni les experts des secteurs clés de dix Etats membres de la CEEAC en matière de santé humaine, santé animale et santé environnementale, les représentants des institutions spécialisées de la CEEAC, dont le Centre Régional de la Santé Animale de l'Afrique Centrale (CRSA-AC) et la Commission des Forêts de l'Afrique Centre (COMIFAC), les Experts de la CEEAC et du Projet REDISSE IV et les représentant du Centre de Coordination Régionale d'Africa CDC pour l'Afrique Centrale.

A l'ouverture de cet atelier, Dr Ludovic FIOMONA TAMADEA, Coordonnateur du Projet REDISSE IV, a rappelé aux participants que la sous-région de l'Afrique Centrale présente un risque très élevé de flambées de maladies

charge du Département de l'Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural de la Commission de la CEEAC, qui a présidé l'ouverture officielle de cet atelier a déclaré aux participants que la plupart des Etats membres de la CEEAC présentent une insuffisance dans leurs systèmes de surveillance, de préparation et de répondre aux épidémies.

Il a relevé l'apparition de plus en plus fréquente de nombreux foyers de maladies émergentes et ré émergentes à l'interface homme-animal-environnement dont la maladie à virus Ebola, fièvre Lassa, maladie à virus Zika, la fièvre Dengue, la fièvre de la vèlée du Rift, la variole du singe, la maladie à Virus Marburg.

Suite à la page 7



LA COMMISSION DE LA CEEAC S'ENGAGE DANS LA MISE EN PLACE DE LA PLATEFORME REGIONALE UNE SEULE SANTE POUR L'AFRIQUE CENTRALE (Suite de la page 6)



De gauche à droite : Dr Ludovic Fiomona Tamadea, Coordonnateur du Projet REDISSE IV-CEEAC, Dr Honoré Tabuna, Commissaire à la Commission de la CEEAC, Mr Mathieu KINOANI, Assistant Spécial de la Commissaire Mme Kapinga Yvette Ngandu, lors de la clôture de l'atelier, le 29/7/2023

Il a relevé que le niveau régional et la plupart des Etats de l'Afrique Centrale n'ont pas de plateforme de Coordination Nationale « Une Seule Santé » et au niveau régional d'où l'absence également d'un mécanisme multisectorielle susceptible de soutenir les Etats membres.

C'est dans ce cadre que la Commission de la CEEAC a bénéficié d'un financement de la Banque Mondiale (BM) dans le cadre du Projet REDISSE IV afin de répondre aux lacunes et faiblesses de la surveillance des maladies, de la préparation et des systèmes d'intervention et aider ses pays membres à améliorer leurs systèmes de santé.

Durant les trois jours de travaux, les participants ont validé au niveau technique le guide d'opérationnalisation de la Plateforme Régionale « Une Seule Santé » ; la feuille de route contenant les principales activités, ainsi que le projet de décision portant mise en place de cette plateforme.

Au cours de leurs échanges, les participants ont souligné le rôle primordial que doit jouer la Plateforme Régionale "Une seule Santé"

dans le processus de mise en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes de santé au sein de la Communauté pour le bien-être des populations de l'Afrique Centrale.

Parmi les principaux défis identifiés par les participants figurent l'absence d'un mécanisme régional de Coordination « Une Seule Santé » et le suivi de l'opérationnalisation de ce concept en Afrique centrale ; l'absence d'un cadre institutionnel mettant en place un Mécanisme de Coordination Nationale (MCN) du concept « Une Seule Santé » au sein des Etats de l'Afrique centrale, ainsi que l'absence des plans d'actions nationaux multisectoriels ; la faible implication du secteur environnemental, de la faune sauvage, de l'agriculture, l'insuffisance de la prise en compte des autres défis de l'approche « Une Seule Santé », notamment la résistance aux antimicrobiens, la Sécurité sanitaire des aliments, la biosécurité et biosûreté, ainsi que l'implication du secteur privé et des organisations de la société civile dans la mise en œuvre de l'approche « Une Seule Santé » en Afrique centrale ; etc.

A l'issue de cet atelier, les participants ont pris certaines recommandations pour relever les défis identifiés.

Ils ont recommandé à la Commission de la CEEAC de : a) finaliser le processus de création, de l'organisation et du fonctionnement de la Plateforme Régionale « Une Seule Santé » ; b) développer un mécanisme de financement endogène pour le fonctionnement de la Plateforme Régionale Une Seule Santé ; c) accompagner les pays dans la mise en place des plateformes nationales « Une Seule Santé » ; d) appuyer les institutions régionales œuvrant dans le domaine Une Seule Santé à remplir leurs missions.

Ils ont également recommandé aux Etats membres de la CEEAC de : a) mettre en place et opérationnaliser les plateformes nationales « Une Seule Santé » ; b) prévoir une ligne budgétaire pour le financer les activités de la Plateforme Nationale « Une Seule Santé ».



Photo de famille après la clôture de l'atelier, le 29/7/2023



L'AUDIT DES LABORATOIRES DE LA SANTE HUMAINE ET SANTE ANIMALE EN VUE DE LEUR ACCREDITATION

Sur l'appui du Projet de Renforcement des Systèmes Régionaux de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale (REDISSE IV- Angola), financé par la Banque Mondiale, depuis 2022, l'Angola a procédé aux audits de base de 10 laboratoires, dont l'audit final sera réalisé pour 7 laboratoires durant ce mois d'août 2023, en vue de l'amélioration du système de Gestion de la Qualité, visant l'accréditation de ces laboratoires.

Par Cláudia Fernandes de Brito, Spécialiste en Communication et visibilité, REDISSE IV- Angola

Dans le contexte de la mise en œuvre des activités du Projet de Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale (REDISSE IV), le Portefeuille des Projets de Santé de la Banque Mondiale, en coordination avec le Ministère de la Santé et le Ministère de l'Agriculture et des Forêts, entités qui coordonnent les domaines de la Santé Humaine et Animale, a effectué depuis 2022 des audits de base dans sept (7) laboratoires cliniques de l'Institut National de Recherche en Santé à Luanda et dans trois (3) laboratoires de l'Institut de Recherche Vétérinaire, à Cuanza Sul, Huambo et Huila, visant à mettre en œuvre des améliorations dans le Système de Gestion de la Qualité.

Faisant suite aux activités déjà mises en œuvre, l'audit final des laboratoires mentionnés de l'Institut National de Recherche en Santé - INIS à Luanda et des laboratoires de l'Institut de Recherche Vétérinaire - IIV au Cuanza Sul, dans la municipalité de la Cela, à Huambo siège et à Huila, dans la municipalité d'Humpata, sera réalisé du 05 au 19 août 2023.

Dans le contexte de la mise en œuvre des activités du Projet de Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale (REDISSE IV), le Portefeuille des Projets de Santé de la Banque Mondiale, en coordination avec le Ministère de la Santé et le Ministère de l'Agriculture et des Forêts, des entités qui coordonnent les



domaines de la Santé Humaine et Animale, a effectué depuis 2022 des audits de base dans sept (7) laboratoires cliniques de l'Institut National de Recherche en Santé à Luanda et dans trois (3) laboratoires de l'Institut de Recherche Vétérinaire, à Cuanza Sul, Huambo et Huila, visant à mettre en œuvre des améliorations dans le Système de Gestion de la Qualité.

L'audit final des laboratoires mentionnés de l'Institut National de Recherche en Santé - INIS à Luanda et des laboratoires de l'Institut de Recherche Vétérinaire - IIV au Cuanza Sul, dans la municipalité de la Cela, à Huambo siège et à Huila, dans la municipalité d'Humpata, sera réalisé du 05 au 19 août 2023.

Objectifs de développement du Projet REDISSE IV :

1. Renforcer les capacités nationales et régionales intersectorielles pour une surveillance collaborative des maladies et une préparation aux épidémies dans les Pays Participants

2. En cas de crise ou d'urgence éligible, apporter une réponse immédiate et efficace



LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PERSONNEL DES UNITES DE GESTION DU PROJET REDISSE IV

Les Experts des Unités de Gestion du Projet de Renforcement des Systèmes Régionaux de Surveillance des Malades en Afrique Centrale, quatrième phase (REDISSE IV) au niveau de la coordination régionale et des pays bénéficiaires dudit Projet ont bénéficié de quatre (4) sessions d'ateliers virtuels du 13 juillet 2023 au 3 août 2023, organisés «RESOLVE TO SAVES LIVES (RTSL) » en partenariat avec la Banque mondiale, pour renforcer leurs capacités dans la mise en œuvre des activités du Projet et améliorer le décaissement.

Par Gracia MBAIAMDÉNÉ.,
Assistante Expert en Communication, REDISSE IV - TCHAD

Une série d'ateliers virtuels a été organisée dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du Comité Régional de Pilotage du Projet REDISSE IV, tenu à Kinshasa/RDC, le 20 avril 2023.

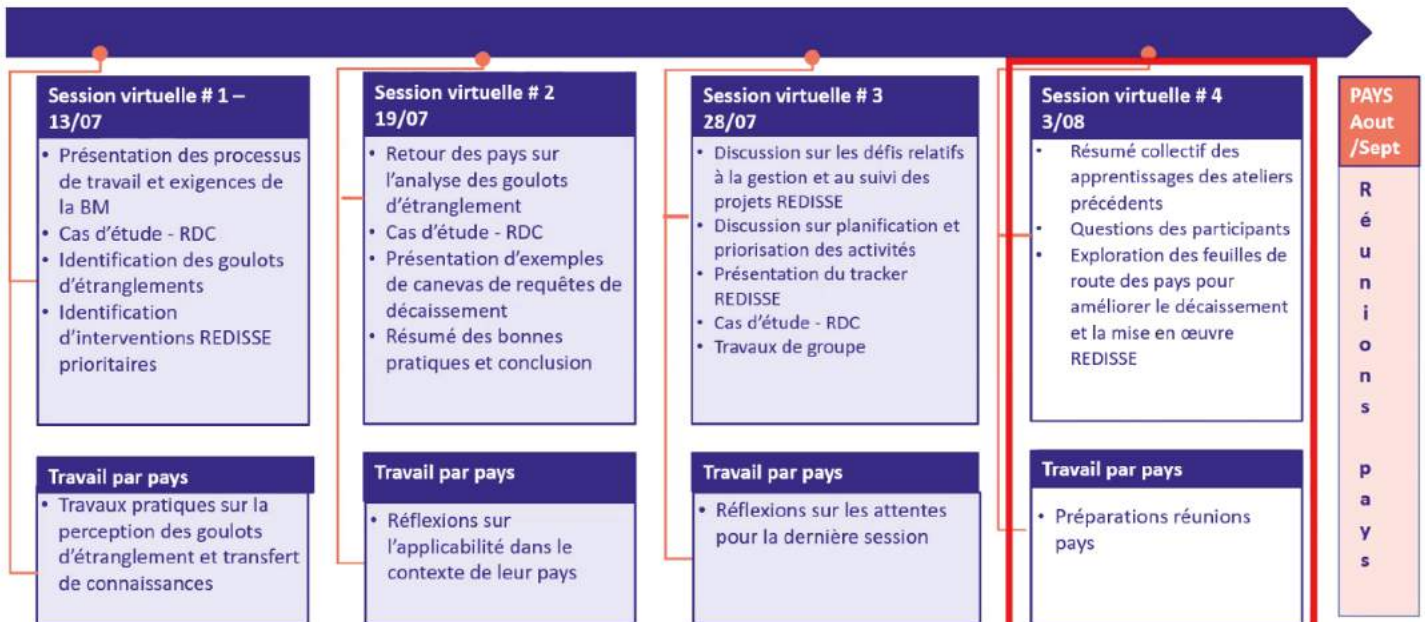
Ces ateliers visaient à outiller les participants des connaissances et des outils nécessaires pour contribuer à l'accélération de la mise en œuvre des activités du Projet REDISSE IV et l'amélioration rapide du décaissement au cours des 12 prochains mois.

Le renforcement des capacités des parties prenantes sur le leadership et gestion des programmes REDISSE IV a été organisé suite à l'expérience réussie de collaboration entre l'Organisation RSL et le Projet REDISSE-IV en République Démocratique du Congo, qui a fait que cette dernière était en avance par rapport aux autres pays en termes de

décaissement lors de la revue à mi-parcours de l'avril 2023.

Durant les 4 sessions, les participants ont échangé sur l'expérience du Projet REDISSE IV-RDC, les canevas de demande et le processus de décaissement ; les goulots d'étranglement dans la mise en œuvre des activités et le décaissement ; les défis relatifs à la gestion du Projet REDISSE IV ; le rôle et l'implication des partenaires et parties prenantes ; la planification et la priorisation des activités ; l'outil « tracker » pour le suivi rapproché et régulier des activités, etc.

A l'issue de l'atelier les participants se sont dits satisfaits des connaissances acquises et se sont engagés à adapter ces connaissances aux contextes nationaux de chaque pays bénéficiaires du Projet REDISSE IV.



Résumé du contenu des ateliers virtuels

LE CRSA-AC : UN SOLIDE OUTIL DE DEVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET D'INTÉGRATION REGIONALE POUR LES PAYS DE LA CEEAC

La Décision n°41/CEEAC/CEEG/XVI/15 du 15 mai 2015, prise par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) a porté sur les fonts baptismaux le Centre Régional de Santé Animale de l'Afrique Centrale (CRSA-AC). Les onze pays membres de la CEEAC viennent ainsi de se doter d'une structure à laquelle ils ont confié la mission d'accompagner l'évolution, la coordination et la mise en œuvre des Politiques de Santé animale et de constituer une plate-forme d'expertise, d'information et de formation dans tous les domaines de la Santé et de la Production animales dans l'espace CEEAC. Huit ans après cette déclaration d'intention, quel est le chemin parcouru ? Que reste-t-il à faire ? Panorama rétrospectif et perspective du Centre Régional de Santé Animale de l'Afrique Centrale.

Par Dr BOUZABO Patchili, Coordonnateur de la Cellule Technique du CRSA-AC

Le Centre Régional de Santé Animale pour l'Afrique Centrale a été conçu et mis en place comme un organisme intergouvernemental de coopération dans tous les domaines de santé animale de l'espace CEEAC et appelé à devenir une institution spécialisée de la Communauté. Les missions du CRSA-AC sous-tendent la mise en place d'un dispositif de lutte contre les maladies animales transfrontalières, y compris les zoonoses, avec comme impact escompté, la baisse drastique et le contrôle, voire l'éradication des maladies animales transfrontalières, facteurs d'amélioration de la productivité des cheptels et d'émulation des échanges sous régionaux et continen-taux.

L'amélioration du contexte épidémiologique en santé animale attendu du CRSA-AC comporte donc plusieurs enjeux :

- enjeu économique - favoriser le développement d'un commerce régional sûr et porteur d'un développement économique ;
- enjeu de santé publique - améliorer la santé de la population par la réduction de l'impact des zoonoses, la disponibilité permanente des protéines animales et la sécurité sanitaire des denrées d'origine animale ;
- enjeu environnemental - réduire l'empreinte carbone de l'élevage et promouvoir des pratiques environnementales positives, et enfin,
- enjeu lié au genre - offrir des opportunités d'amélioration des ressources et d'autonomisation des femmes à travers l'élevage des volailles, des petits ruminants et les activités de transformation des produits d'origine animale.

De façon plus détaillée, les missions du CRSA-AC sont déclinées en objectifs suivants :

L'objectif général est de contribuer à réduire de manière



Photo de famille lors de l'atelier de validation technique des textes de base du CRSA-AC, financé par le Projet REDISSE IV-CEEAC, à N'Djamena/Tchad, du 18-19/8/2022

significative l'impact des maladies animales transfrontalières sur la productivité des cheptels et sur la santé des populations à travers une meilleure coordination des efforts individuels de lutte des États membres et une plus grande synergie d'actions avec les partenaires techniques et financiers intervenant dans le sous-secteur de l'élevage.

Suite à la page 11



REDISSE IV

Regional Disease Surveillance Systems Enhancement



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

BULLETIN D'INFORMATION N° 08 JUIN 2023 - AOUT 2023

LE CRSA-AC : UN SOLIDE OUTIL DE DEVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET D'INTÉGRATION REGIONALE POUR LES PAYS DE LA CEEAC (Suite de la page 10)

Quant aux objectifs spécifiques, ils visent à

- assurer la coordination des politiques nationales de santé animale dans les Etats membres de la CEEAC ;
- appuyer l'élaboration des stratégies nationales et régionales de lutte contre les maladies animales transfrontalières (MAT), y compris les maladies zoonotiques dans les pays membres de la CEEAC ;
- renforcer la surveillance épidémiologique de l'espace CEEAC à travers l'animation et la coordination des réseaux de surveillance RESEPI (Réseau Régional des Système d'épidémiologie-surveillance Nationaux pour les Maladies Prioritaires), RESOLAB (Réseau des Laboratoires Diagnostics Vétérinaires) et RESOCOM (Réseau Régional de Communication pour la Santé Animale) ;
- assurer l'information des Etats membres de la CEEAC sur la situation sanitaire locale et régionale et sur les risques d'incursion et/ou de propagation des MAT, y compris celles à caractère zoonotique ;
- contribuer à l'harmonisation des plans nationaux d'intervention d'urgence pour le contrôle des MAT et des zoonoses ;
- contribuer au renforcement des capacités des personnels des services vétérinaires publics et privés et des personnels des laboratoires sur les normes et les bonnes pratiques de l'Organisation Mondiale de Santé Animale (OMSA) ;
- assurer le suivi, l'évaluation et l'application des mesures, politiques et programmes de lutte contre les MAT dans l'espace CEEAC et (viii) appuyer l'élaboration du cadre réglementaire commun et mettre en place une législation commune facilitant les échanges commerciaux des produits d'élevage et les mouvements des animaux.

En outre, le CRSA-AC contribue à la définition des stratégies de zonage épidémiologique dans les pays et appuie la préparation des dossiers techniques pour l'obtention du statut de « pays indemne » des MAT. Il contribue également à l'opérationnalisation de la collaboration multisectorielle (ONE HEALTH) et à l'harmonisation des positions des Etats membres lors des Assemblées générales de l'OMSA et du Codex Alimentarius (CAC) ainsi que d'autres foras appropriées.



Cérémonie de la remise du matériel fourni par le Projet REDISSE IV-CEEAC au CRSA-AC, le 20/8/2022

Pour l'accomplissement de ses missions, le CRSA-AC a son siège à N'Djaména (Accord de siège du 24 janvier 2019 entre le Tchad et la CEEAC) et s'est doté d'une Cellule Technique pour son opérationnalisation (arrêté N°075/PR/MEPA/DG-M/2019 du 31 mai 2019).

La cellule officiellement installée en août 2019 et managée par un Coordonnateur qui a pour cahier de charges, entre autres activités, de :

- coordonner les activités relatives à l'opérationnalisation du Centre en liaison avec les Services Techniques Spécialisés de la CEEAC mandatés à cet effet ;
- obtenir un consensus sur les objectifs, les axes de travail et les activités prioritaires du CRSA-AC en liaison avec les pays membres ;
- Nouer des contacts et obtenir l'appui technique de la part des partenaires stratégiques, tels que le BIRA/UA, la FAO et l'OMSA ;
- élaborer et faire adopter les textes organisationnels et institutionnels (organigramme, règlement intérieur, manuel de procédures, etc.) du CRSA-AC.

Les principales réalisations

Depuis sa mise en place, la Cellule Technique a réalisé de nombreuses activités dans le cadre du processus d'opérationnalisation du Centre. En sus des activités statutaires, notamment l'accord de siège et l'installation officielle de la Cellule, les activités significatives réalisées et visant à rendre opérationnel le CRSA-AC sont les suivantes :

Suite à la page 12



REDISSE IV

Regional Disease Surveillance Systems Enhancement



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

BULLETIN D'INFORMATION N° 08 JUN 2023 - AOUT 2023

LE CRSA-AC : UN SOLIDE OUTIL DE DEVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET D'INTÉGRATION REGIONALE POUR LES PAYS DE LA CEEAC

(Suite de la page 11)

- une ligne budgétaire a été ouverte pour permettre au Tchad d'assurer le fonctionnement du Centre jusqu'à sa prise en charge par la CEEAC ;
- le bâtiment octroyé pour les locaux du CRSA -AC a été équipé et réhabilité ;
- une feuille de route a été élaborée pour accélérer l'opérationnalisation du Centre à l'issue d'une réunion tripartite CEEAC- Bureau Inter-africain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA)-Gouvernement tchadien ;
- La Cellule Technique a élaboré les drafts de textes organiques du CRSA-AC et a procédé à son examen depuis août 2022 ;
- la Cellule Technique a contribué à la mise en œuvre du plan de riposte contre la COVID 19 au Tchad ;
- une synergie permanente est instaurée entre la Cellule Technique, les différents partenaires nationaux (REDISSE IV TCHAD, structures gouvernementales...) et internationaux (FAO, Banque mondiale, Union Européenne, UA-BIRA l'Union africaine, Africa CDC, OMS, CEDEVIRHA, OMSA...) à travers la participation de la Cellule à diverses activités : missions, ateliers, réunions présentiels ou virtuelles, revues, etc.

Les premiers écueils et contraintes

Comme toute nouvelle structure, les difficultés du CRSA -AC sont inhérentes à ses liens institutionnels et à la mobilisation des ressources. Pour le premier cas, il s'est agi d'une certaine faiblesse de coordination au niveau des services techniques de la CEEAC. Pour le second cas, l'arrêté N°075/PR/MEPA/DGM/2019 du 31 mai 2019 mettant en place la Cellule technique a prévu que le Tchad prenne en charge les activités du Centre en attendant le relais de la CEEAC.

Dans ce cadre, une ligne budgétaire a bien été ouverte mais n'est pas régulièrement alimentée, rendant difficile le fonctionnement de la Cellule qui n'est pas encore prise en charge par la CEEAC. Par ailleurs, cette prise en charge par la CEEAC tarde à se concrétiser du fait des lenteurs administratives. Enfin, les textes organiques du CRSA-AC élaborés et examinés depuis 2022, attendent toujours d'être validés au cours d'un atelier.

Perspectives et actions prioritaires

Les perspectives du CRSA-AC sont focalisées sur la levée des contraintes et des écueils relevés plus haut. A cet égard, les principales actions seront de :

- organiser une réunion de haut niveau entre le Tchad, la CEEAC et l'UA-BIRA en vue de trouver une solution définitive au louvoiement relatif à l'opérationnalisation du CRSA-AC ;
- assurer la mobilisation des ressources auprès des partenaires techniques et financiers tout en convainquant les autorités tchadiennes de continuer à soutenir la Cellule Technique jusqu'à sa prise en charge par la CEEAC ;
- organiser un atelier pour la validation des drafts des textes organiques du CRSA-AC ;
- Procéder au lancement officiel du CRSA-AC comme institution spécialisée de la CEEAC ;
- Poursuivre les actions de plaidoyer auprès de l'UA-BIRA, de la FAO, l'OMSA et de la CEEAC afin qu'ils appuient l'accélération de l'opérationnalisation du CRSA-AC.

BENEFICAIRES DU PROJET REDISSE IV :

1. LA COMMISSION DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEEAC)
2. LA RÉPUBLIQUE D'ANGOLA
3. LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
4. LA REPUBLIQUE DU CONGO
5. LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
6. LA REPUBLIQUE DU TCHAD



BULLETIN D'INFORMATION N° 08 JUIN 2023 - AOUT 2023

LA REPUBLIQUE DU CONGO DOTEE DES CHENILS POUR LUTTER CONTRE LA RAGE A BRAZZAVILLE ET A POINTE-NOIRE

L'unité de gestion du Projet de Renforcement des Systèmes Régionaux de Surveillance des Maladies en Afrique centrale (REDISSE IV-CONGO) a procédé, le 10 août 2023, à la livraison officielle de deux (2) chenils érigés à Brazzaville et un (1) à Pointe-Noire, aux services vétérinaires de la direction générale de l'élevage (DGE), à travers le Centre national de contrôle des épizooties (CNCE), pour renforcer le processus de la mise en observation des chiens mordeurs, dans le cadre de la lutte contre la rage chez les chiens et les humains.

*Par Dr Séraphin NGOMA, Spécialiste en charge
de la Communication, REDISSE IV- CONGO*

La rage est une zoonose majeure à déclaration obligatoire. Elle constitue, de nos jours, une menace réelle dans nombreux de nos pays du fait de la non maîtrise des populations des carnivores domestiques errants (chiens et chats en particulier), mais aussi par le manque de programmes de vaccination soutenus.

En République du Congo, les services vétérinaires de la direction générale de l'élevage (DGE), à travers le Centre national de contrôle des épizooties (CNCE) observent des chiens mordeurs (chiens suspects de rage) régulièrement sur un mobilier dans le cadre de la lutte contre la rage chez les chiens et les humains dans les conditions non adaptées. A cet effet, le processus de la mise en observation des chiens mordeurs mérite d'être amélioré en mettant en place des infrastructures pouvant contribuer au contrôle durable de la rage.

Les derniers rapports des services vétérinaires évoquent un grand nombre de cas de morsures des chiens dans les grandes agglomérations notamment à Brazzaville et à Pointe Noire, dont des cas de décès ont été déplorés pour certains.

C'est pour cette raison que le Projet REDISSE IV a accepté de financer la construction des chenils pour appuyer le Centre national de contrôle des épizooties dans la lutte et le contrôle de cette

maladie devenue endémique en République du Congo afin de s'arrimer au Plan stratégique mondial pour l'éradication de la rage qui stipule : « zéro décès humains liés à la rage transmise par les chiens à l'horizon 2030 ».

« La surveillance et le contrôle de la rage s'avèrent indispensables pour réduire les opportunités de transmission de l'infection de l'animal à l'animal et de l'animal à l'homme. Ainsi, contrôler la maladie à sa source animale s'avère être la solution idoine », a précisé le Dr Anatole N'telo, spécialiste en santé animale au Projet REDISSE IV.

Le Projet REDISSE IV a pour objectifs : (i) de renforcer les capacités intersectorielles nationales et régionales en matière de surveillance collaborative des maladies et de préparation aux épidémies dans la région de la CEEAC et (ii) d'apporter une réponse immédiate et efficace aux crises ou situations d'urgence éligibles.



Vue partielle de la Chenil érigée à
Brazzaville



VERS L'OPERATIONNALISATION EFFECTIVE DU CENTRE REGIONALE DE LA SANTE ANIMALE POUR L'AFRIQUE CENTRALE (CRSA-AC)

Les hauts responsables des services vétérinaires des Etats membres de la CEEAC se sont réunis dans la Commune urbaine de Ntoum en République Gabonaise, du 1 au 4 août 2023, pour valider au niveau technique le plan stratégique et la structure de l'unité démarrage du Centre Régional de la Santé Animale pour l'Afrique Centrale (CRSA-AC), qui est une institution spécialisée de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC).

Par HABIMANA Augustin, Spécialiste en Communication et Plaidoyer, REDISSE IV-CEEAC

Cet atelier régional a connu la participation des hauts responsables des services vétérinaires des Etats membres de la CEEAC, un représentant du Bureau Inter Africain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA), les Experts de la Commission de la CEEAC et du Projet de Renforcement des Systèmes Régionaux de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale (REDISSE IV). Il a été organisé conjointement par le Département de la Promotion du Genre, du Développement Humain et Social et le Département de l'Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural de la Commission de la CEEAC, dans le cadre du Projet REDISSE VI, financé par la Banque Mondiale.

Durant les quatre (4) jours de travaux, les participants ont examiné et validé : a) le plan stratégique 2023 -2027 du CRSA-AC ; b) le projet de décision portant mise en place de l'Unité de Démarrage du CRSA-AC ; c) les termes de référence du personnel technique de l'Unité de Démarrage du CRSA-AC ;

d) la feuille de route pour la mise en place de l'Unité de Démarrage du CRSA-AC ; e) le Plan de Travail Budgétisé Annuel (PTBA) 2023-2024 de l'Unité de Démarrage du CRSA-AC.

Les participants ont saisi cette occasion pour réaffirmer :

- L'urgence de la mise en œuvre de l'agenda de la CEEAC, en lien avec l'agenda mondial en matière de santé animale et de santé publique vétérinaire ;
- La nécessité de la participation effective des Etats membres dans le fonctionnement optimal du CRSA-AC ;
- L'urgence d'harmonisation des politiques régionales en matière de santé animale et la nécessité de renforcer les capacités fonctionnelles et

opérationnelles du CRSA-AC pour faire face aux défis de santé animale et santé publique vétérinaire dans l'espace régional de la CEEAC.

A cet effet, les participants ont recommandé à la Commission de la CEEAC de a) finaliser le processus de mise en place de l'Unité de démarrage du CRSA-AC ; b) mobiliser les ressources nécessaires pour le fonctionnement de l'Unité de Démarrage du CRSA-AC ; c) adresser une requête à UA-BIRA et d'autres partenaires pour le financement des Programmes du CRSA-AC.

Ils ont recommandé à la République du Tchad de a) assurer les facilités administratives pour l'installation et le séjour du personnel étranger de l'Unité de Démarrage du CRSA-CA ; b) de poursuivre la prise en charge des experts de la Cellule Technique actuelle pendant la phase de transition effective de l'Unité de Démarrage du CRSA-AC.



Photo de Famille après l'ouverture de l'atelier, le 1/8/2023

Quant aux Etats membres de la CEEAC, les participants ont recommandé de désigner des directeurs en charge des services vétérinaires pour siéger au comité de suivi de l'Unité de Démarrage du CRSA-AC.



BULLETIN D'INFORMATION N° 08 JUIN 2023 - AOUT 2023

L'ÉVALUATION EXTERNE CONJOINTE DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SANITAIRE INTERNATIONALE EN RÉPUBLIQUE DU TCHAD

Du 24 au 28 juillet 2023, le système de santé de la République du Tchad a été soumis à une Evaluation Externe Conjointe, connu sous la dénomination de « Joint External Evaluation (JEE), conduite par les experts internationaux et nationaux dans les différents domaines. Cet atelier d'évaluation, qui a porté sur 19 domaines techniques, a été organisé dans le cadre de la mise en œuvre du contrat d'assistance technique signé entre l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS-Afrique) et la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), pour la mise en œuvre des activités du Projet de Renforcement des Systèmes Régionaux de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale (REDISSE IV), financé par la Banque Mondiale.

Par Josué Nekoura Koumnbeye, Expert en Communication, REDISSE IV - TCHAD

L'ouverture officielle des travaux de l'Evaluation Externe Conjointe (JEE) du Règlement Sanitaire International 2005, 2e édition, a été présidée par le Secrétaire Général du Ministère de la Santé Publique et de la Prévention de la République du Tchad, M. Dabsou GUIDAOUSSOU, le 24 juillet 2023 à l'Hôtel Amitié à N'Djaména, en présence des cadres du ministère de tutelle, du Coordonnateur du Projet REDISSE IV, des expert nationaux et internationaux venus pour la circonstance.

Ce document contient le cumul des stratégies, des interventions et activités qui concourent sans nul doute à combler le gap des performances dans l'atteinte des objectifs du PANSS, a-t-il souligné. Ce qui a obligé le pays à développer un plan d'extension couvrant la période 2022-2023.

Selon lui, l'objectif de cette évaluation est d'apprécier l'efficacité et l'efficience du RSI dans la réalisation de ses



Photo de famille après l'ouverture de l'atelier sur le JEE, le 24/7/2023

Cet atelier d'Evaluation Externe Conjointe avait pour objectifs principaux de déterminer la capacité de base incluant les gaps et les besoins, de donner des informations appropriées sur l'élaboration du plan d'action national, de mesurer le progrès des capacités essentielles du RSI 2005 à la suite de la mise en œuvre du Plan d'Action National de la Sécurité Sanitaire (PANSS), d'identifier les gaps et les besoins saillants pour les donateurs et partenaires actuels et potentiels.

M. Dabsou GUIDAOUSSOU, Secrétaire Général du Ministère de la Santé Publique et de la Prévention, a rappelé que le Tchad est engagé dans le processus du RSI en étroite collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) depuis 2017, après avoir effectué sa première Evaluation Externe Conjointe, qui a été conclue par un atelier de validation du Plan d'Action National de la Sécurité Sanitaire (PANSS) 2018-2021 qui est arrivé à échéance le 31 décembre 2021.

missions et de proposer des recommandations qui serviront d'interventions majeures en vue de l'élaboration du prochain PANSS 2024-2028.

Il faut noter que l'atelier national d'Evaluation Externe Conjointe se tient dans un contexte assez particulier car le Tchad fait face, en effet, à une crise humanitaire sans précédent suite au conflit armé au Soudan qui est un pays voisin avec lequel il partage près de 1500 kilomètres le long de la frontière, et où des milliers de réfugiés et retournés Tchadiens se retrouvent dans les provinces du Wadi Fira, du Sila, du Ouaddaï et de l'Ennedi-Est.

Cette évaluation entièrement financée par le budget du Projet REDISSE IV, sera également réalisée dans d'autres pays bénéficiaires du Projet REDISSE IV, à savoir : la République d'Angola, la République Centrafricaine, la République du Congo et la République Centrafricaine.



ECHANGE D'EXPERIENCES ENTRE REDISSE IV - ANGOLA ET REDISSE IV - CONGO

Par Cláudia Fernandes de Brito, Spécialiste en Communication et visibilité, REDISSE IV- Angola

La délégation du Projet REDISSE IV en République du Congo a effectué, du 26 au 30 juin 2023, une mission en République Angolaise pour échanger avec leurs homologues et renforcer les synergies et les normes d'action entre les Coordination du projet, dans les domaines de la planification, de l'évaluation des indicateurs et des stratégies de surveillance transfrontalière, dans le contexte d'Une Seule Santé (One Health).

Cette délégation du REDISSE IV- CONGO était composé du spécialiste en santé publique, le Dr Juguel Ganongo Olenqoba, le spécialiste en santé animale, le Dr Anatole Ntelo, le spécialiste en suivi et évaluation, Cyrille Kaba Ngole et le Monsieur Gilbert Madouka, spécialiste en sauvegarde environnementale



Photo de famille après les échanges de la délégatio du REDISSE IV-Congo avec le Responsable du portefeuille des projets de santé, le Dr Joaquim Saweka, accompagné de la coordinatrice technique de REDISSE IV-Angola, le Dr Rosa Moreira.

Durant ces cinq (5) jours, les équipes REDISSE - IV de l'Angola et de la République du Congo ont partagé des expériences axées sur la mise en œuvre des activités des deux projets et l'amélioration des méthodes d'évaluation des indicateurs du Règlement sanitaire international (RSI) en usage dans les deux pays .

Ils ont visité ensemble le Centre spécialisé pour le traitement des endémies et la pathologie et au Centre de diagnostic de laboratoire de Viana, comme référence pour attester la performance des indicateurs du RSI et la mise à jour du cadre de résultats de REDISSE IV Angola.

Les deux parties ont également échangé sur les stratégies de renforcement de la surveillance transfrontalière, ainsi que l'établissement d'un calendrier pour la tenue de réunions transfrontalières.



Les échanges entre la délégation du REDISSE IV-Congo avec le Responsable du portefeuille des projets de santé, le Dr Joaquim Saweka, accompagné de la coordinatrice technique de REDISSE IV-Angola, le Dr Rosa Moreira.

Site Internet du Projet REDISSE IV - ANGOLA : <https://www.redisseangola.ao>